

VOIE SCOLAIRE



BAC PROFESSIONNEL

GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE



Lycée d'enseignement général
technologique et professionnel
CS 50019 – 54200 MALZEVILLE
03 83 18 34 00
legta.malzeville@educagri.fr

Le bac professionnel GMNF, préparé **en trois ans**, forme des ouvriers spécialisés dont la fonction consiste à **préparer et organiser** le déroulement d'un chantier d'aménagement et de **mise en valeur des espaces naturels**. Il assure également des **activités de protection** et de **gestion de la faune** sauvage avec le **suivi** des populations animales. La mise en place **d'actions de communication et d'animation** fait également partie de son métier.

C'est un métier varié qui demande un **travail physique** pour lequel il faut aimer **travailler à l'extérieur**, être mobile et disponible.

WWW.PIXERECOURT.FR



GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE

MÉTIERS PRÉPARÉS

Le bac pro GMNF forme des ouvriers spécialisés dans le domaine de l'entretien, la préservation et la valorisation des espaces naturels. Il contribue à la sensibilisation des publics autour d'animations nature. Il travaille pour les employeurs suivants :

- Collectivités locales, organismes ou associations de développement, d'aménagement ou de protection (Parcs Naturels Régionaux, CPIE,...)
- Structures privées : entreprises spécialisées dans l'aménagement, le tourisme
- Fédérations de pêche et de chasse
- Secteur associatif dans le domaine de la sensibilisation et de l'animation nature



PROGRAMME DE LA FORMATION

- La **seconde professionnelle NJPF** (Nature-Jardin-Paysage-Forêt) conduit à la 1ère GMNF et comprend **8 semaines de stage** (dont 2 semaines de stage collectif) et **3 heures de travaux pratiques par semaine**.
- La 1ère et Terminale GMNF comprend **16 semaines de stage** réparties sur les deux années, qui donnent lieu à un document écrit (**rapport de stage**).
- Les **enseignements techniques et scientifiques** prédominent : biologie - écologie, aménagement, agroéquipement, économie de filières.

OBTENTION DU DIPLOME

- Epreuves terminales écrites et orales (50%)
- Contrôles en cours de formation (50%)

Au terme de la classe de première, l'élève valide la certification **BEPA « Travaux et Entretien de l'Environnement »**

POURSUITE D'ETUDES

Même si la finalité de ce baccalauréat est l'insertion professionnelle, il est possible de poursuivre vers les formations suivantes :

- Certificats de spécialisation (élagage, cynégétique, ...)
- BTS Gestion et Protection de la Nature, Aménagement Paysager ou Gestion Forestière

ADMISSION

- Recrutement sur dossier d'orientation après avis favorable du conseil de classe de 3ème et selon la procédure académique (**AFFELNET**) : saisie des vœux du collège d'origine (**2nde NJPF**).
- Accès après un CAP ou une réorientation après une classe de Seconde



Une formation **sur le terrain** avec des travaux pratiques répondant aux commandes des professionnels dont les objectifs sont variés :

- Organiser, préparer et réaliser des travaux et des activités de génie écologique
- Créer des documents de planification écologique
- Conduire et réaliser des analyses et techniques de suivi d'inventaires faune/flore/habitats
- Mettre en œuvre des actions d'animation et de guidage nature, de valorisation des sites et d'accueil du public.

LES + DE L'ÉTABLISSEMENT

- Brevet Grand Gibier et agrément piégeur
- Travaux pratiques « Grandeur Nature » en immersion dans le milieu professionnel
- Visites sur le territoire grâce à un important tissu de partenaires professionnels dans le domaine de l'environnement et de l'animation (PNRL, ENS, Fédération de chasse et de pêche, CPIE, Associations Nature, ...)
- Voyage filière dans une autre région
- 1 option facultative pour le bac : **Rugby**